



Tutorat par les pairs

Le service de tutorat par les pairs est offert gratuitement aux étudiants éprouvant des difficultés scolaires dans une discipline en particulier. L'objectif de ce service est de favoriser la persévérance dans les études, augmenter les chances de réussite et encourager l'entraide et le soutien entre les étudiants.

Comment ça fonctionne?

Si un étudiant éprouve des difficultés particulières pour comprendre la matière d'un cours, il doit avant tout parler à l'enseignant concerné. L'enseignant demeure la première ressource vers laquelle un élève doit se tourner lorsqu'il éprouve des difficultés dans un cours.

L'enseignant parlera au responsable de programmes qui organisera le service de tutorat en cherchant l'étudiant-tuteur qui peut aider l'étudiant en difficulté. Il pourrait appeler un étudiant du même groupe ou un étudiant inscrit dans une cohorte plus avancée.

Des rencontres individuelles ou en petite équipe sont proposées jusqu'à l'amélioration des résultats de l'étudiant en difficulté.

Les tuteurs sont guidés par l'enseignant du cours pour qu'ils puissent donner l'aide nécessaire au moment nécessaire.

- Le tutorat permet de combler des lacunes dans la discipline en difficulté et d'améliorer ses résultats scolaires;
- Le tutorat permet de prendre confiance en ses compétences scolaires et de développer de nouvelles méthodes de travail et d'études, etc.

Quand venir nous consulter?

- Pour les étudiants en besoin d'aide, lorsque vous éprouvez des difficultés dans une matière et désirez augmenter vos chances de réussite et de persévérance dans vos études.
- Pour les tuteurs, lorsque vous désirez venir en aide à un étudiant en difficulté et partagez vos compétences scolaires.

Avantages de devenir tuteur

Le tutorat est une occasion d'approfondir ses propres connaissances, de développer des habiletés en communication et dans ses relations interpersonnelles en plus de donner l'opportunité de partager ses compétences scolaires. Quelles sont les responsabilités des tuteurs?

- Offrir quelques heures de disponibilité par semaine pour les rencontres de tutorat sans toutefois mettre en péril la réussite de ses propres cours;
- Réaliser les tâches demandées à tous les tuteurs : contacter rapidement les étudiants à aider, rédiger régulièrement les rapports de rencontres et informer au conseiller pédagogique responsable du programme de toute modification à sa situation.

Si vous êtes intéressé par ce service, vous pouvez parler à vos enseignants et au conseiller pédagogique responsable du programme.